



## Honoraires Agence

BARÈME AU 01/12/2024

### BARÈME TRANSACTION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 80 000 €	Forfait 8 000 €
De 80 000 € à 99 999 €	10 %
De 100 000 € à 199 999 €	7 %
De 200 000 € à 299 999 €	6 %
A partir de 300 000 €	5 %

*Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat . En cas d'honoraires à la charge de l'acquéreur, l'information est donnée avant toute présentation d'un bien et mentionnée dans l'annonce*

### Avis de valeur à destination des notaires (donation, succession, ...)

- Périmètre de 20 Km autour de l'agence : 120 €
- Localisation au delà de 20 Km autour de l'agence : 150 €
- Lots supplémentaires sur la même parcelle : 30 €/lot

SARL LICCIOLA IMMOBILIER au capital de 10 000 € - RCS Bastia n° 887609915- Siège social : 83 Corsu di l'aeroportu 20290 LUCCIANA - Carte professionnelle délivrée par CCI de Corse - Transaction n° CPI 2002 2020 000 000 010 014 - Garantie financière Transaction : GALIAN 89 rue de la Boetie 75008 PARIS - Assurance Galian assurances n° A 11066711. Chaque Agence du Réseau est financièrement et juridiquement indépendante, associée de la coopérative l'Adresse des Conseils Immobiliers.



## Honoraire Agence

BARÈME AU 01/12/2024

### BARÈME GESTION / LOCATION

Charges bailleur (50%)	Charges locataire (50%)
<b>Visite / Bail / Dossier</b> Jusqu'à 30 m <sup>2</sup> : 6€/m <sup>2</sup> De 30 à 60 m <sup>2</sup> : 5 €/m <sup>2</sup> Au-delà de 60 m <sup>2</sup> : 3 €/m <sup>2</sup>	<b>Visite / Bail / Dossier</b> Jusqu'à 30 m <sup>2</sup> : 6€/m <sup>2</sup> De 30 à 60 m <sup>2</sup> : 5 €/m <sup>2</sup> Au-delà de 60 m <sup>2</sup> : 3 €/m <sup>2</sup>
<b>État des lieux</b> Jusqu'à 50 m <sup>2</sup> : 3 €/m <sup>2</sup> Au-delà de 50 m <sup>2</sup> : 1€/m <sup>2</sup>	<b>État des lieux</b> Jusqu'à 50 m <sup>2</sup> : 3 €/m <sup>2</sup> Au-delà de 50 m <sup>2</sup> : 1€/m <sup>2</sup>
<i>Les tranches de prix sont cumulatives entre elles</i>	
<b>Entremise-négociation : 0 €</b>	
<b>Locaux commerciaux :</b> 10% du loyer annuel TTC (% bailleur et preneur selon les termes du bail)	

### Honoraire TTC de gestion mensuelle à la charge du bailleur

(Pourcentage appliqué sur le montant de l'encaissement mensuel du loyer et accessoires)

Bail d'habitation ou mixte	8,40 %
Tout autres baux (professionnels, garages...)	10 %
Assurance loyers impayés	2,5 %

SARL LICCIOLA IMMOBILIER au capital de 10 000 € - RCS Bastia n° 887609915- Siège social : 83 Corsu di l'aeroportu 20290 LUCCIANA - Carte professionnelle délivrée par CCI de Corse - Transaction n° CPI 2002 2020 000 000 010 014 - Garantie financière Gestion : GALIAN 89 rue de la Boetie 75008 PARIS - Assurance Galian assurances n° A 11066711. Chaque Agence du Réseau est financièrement et juridiquement indépendante, associée de la coopérative l'Adresse des Conseils Immobiliers.